



Chemin Gourmand

Dimanche 23 juin 2019 à Nuits-St-Georges



UNE JOURNÉE CONVIVIALE ET GOURMANDE

DÉGUSTEZ NOS GRANDS VINS, VOYAGEZ DANS NOS VIGNES,
SAVOUREZ NOS TERROIRS EN FAMILLE ET ENTRE AMIS.

Balade pédestre de 7 km à Nuits-Saint-Georges
5 étapes gourmandes pour un repas complet avec les vins
Animations musicales, ambiance festive et conviviale
Verre à dégustation « Chemin Gourmand »

BOURGOGNE
MAGAZINE

* Service d'Accueil de Jour

agef
NUITS-SAINT-GEORGES

Sur réservation, avec ce bulletin d'inscription
Informations et réservations 07 82 69 68 25
chemingourmand@agef21.fr

Rendez-vous le dimanche 23 juin 2019 au parking des Buttes,
5 rue de la Berchère à Nuits-Saint-Georges.

Chemin Gourmand



Dimanche 23 juin 2019 à Nuits-St-Georges

Bulletin de réservation (repas + vins)

Attention ! Nombre d'inscriptions limité et uniquement sur réservation

Mme M. Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Courriel Tél

(courriel obligatoire pour l'envoi des billets)

Réservation pour adulte(s) au prix de **49€** / personne =€

Réservation pour enfant(s) de 7 à 16 ans au prix de **22€** / enfant =€

Réservation pour enfant(s) de moins de 6 ans **GRATUIT** TOTAL =€

Crédit  Mutuel

Fin des inscriptions : 15 mai 2019
« autocaristes » 15 avril 2019

Règlement par chèque à l'ordre de l'AGEF
à envoyer à :

Chemin Gourmand La Joaillerie Touristique
11 rue Camille Rodier
21700 Nuits-Saint-Georges



BOURGOGNE
10 - 19 - 21 - 70 - 71 - 72 - 73 - 74 - 75 - 76 - 77 - 78 - 79 - 80 - 81 - 82 - 83 - 84 - 85 - 86 - 87 - 88 - 89 - 90 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95 - 96 - 97 - 98 - 99


NUITS-SAINT-GEORGES

Accueil et départ toutes les 10 min entre 10 h et 13 h 10 Heure de départ souhaitée :

La priorité horaire se fera par ordre d'arrivée des réservations. Vous recevrez la confirmation de votre inscription avec l'heure de départ définitive dans les jours qui suivent la réception de votre bulletin accompagné du règlement.

Date : / / 2019 Signature :

DE NOMBREUX CADEAUX OFFERTS À CHAQUE PARTICIPANT ANIMATIONS MUSICALES À CHAQUE ÉTAPE ET SUR LE PARCOURS

Les frais étant engagés, la randonnée aura lieu par tous les temps. En cas de non-participation, aucun remboursement ne pourra être effectué. Vous pouvez toutefois vous faire remplacer. Prévoyez des chaussures de marche et des vêtements selon la météo. L'ensemble du parcours n'est pas adapté aux poussettes et aux fauteuils roulants. L'organisation est assurée en responsabilité civile, mais décline toute responsabilité en cas de vol et d'accident. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.